

## Communiqué à l'attention des enseignants



### **ATTENTION :**

## **Changements de pratiques en Chaîne des Puys à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013**

### ➤ **Interdiction :**

Les propriétaires du secteur central de la Chaîne des Puys (site majoritairement privé), regroupés en association dénommée « Dômes Union », ont pris la décision de **fermer leurs propriétés aux groupes** (notamment **scolaires**) **à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013**.

Cette mesure sera effective tant que des solutions de gestion de la fréquentation ne seront pas trouvées, du fait de problèmes de dégradations, de concentration sur leurs propriétés et de conciliation des usages, le tout malgré de nombreuses alertes.

### ➤ **Itinéraires désormais interdits :**

Pour rappel et/ou information, leurs propriétés sont toutes situées sur la commune d'Orcines, à savoir :

- > Le Puy de Pariou ;
- > Les Puy des Goules et Sarcoui ;
- > Le petit Suchet ;
- > Le Traversin et la montée nord du Puy de Dôme (chemin des chèvres).

(Cf carte au recto de ce document).

Cette interdiction doit donc être respectée. Par cela, c'est également la compréhension des problématiques de gestion qui sera prise en compte.

### ➤ **Itinéraires de substitution :**

D'autres sites restent ouverts à la fréquentation des groupes et peuvent être le support de la compréhension volcanique du site :

- > Le Puy de la Vache ;
- > Le Puy de Vichatel ;
- > Les Puys des Gouttes et Chopine ;
- > Les Puys de Jumes et Coquille ;
- > ...

### ➤ **Trouver des solutions pour l'avenir :**

Dans le cadre de sa convention avec « Dômes Union », le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, s'associe au Conseil Général du Puy-de-Dôme, pour animer un groupe de travail en vue de trouver une solution collective de gestion de la fréquentation au cours de l'année scolaire 2013-2014, au-delà des aménagements déjà réalisés ou à venir, de la surveillance et de l'information.

➤ **Autre information : travaux au niveau du parking du Puy des Goules :**

Des travaux d'aménagement de la traversée de la route départementale 941B, au niveau du parking des Goules, débuteront à compter 16/09/2013. L'accès au parking du Puy des Goules sera **perturbé voire fermé** - en fonction des différentes phases de travaux – pour une durée de 2 mois.

➤ **Carte :**

